

# Interact

*Appel à  
projets*

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne



Ville de Lausanne

## **Interact : Faire émerger et stimuler les collaborations Ville - UNIL**

Aujourd'hui, les villes s'ouvrent de plus en plus au monde de la recherche et aux savoirs scientifiques, les universités développent de plus en plus les interactions avec leur environnement socio-économique. La Ville de Lausanne considère le développement des relations et des collaborations avec l'Université comme un axe stratégique fort, alors que l'Université a intégré la contribution à la société et l'ouverture des activités de recherche vers la Cité dans sa planification stratégique.

Les collaborations entre les scientifiques ou les services administratifs de l'UNIL et les services de la Ville sont assez nombreuses et variées. Mais on constate qu'elles reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles et ne bénéficient pas d'un soutien ou d'une valorisation institutionnels systématiques.

C'est pourquoi la Municipalité et la Direction de l'Université se sont engagées dans le développement d'une collaboration raisonnée et structurée, qui doit bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés et des services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Elles ont développé à ce titre un dispositif qui favorise les projets de collaborations : la *plateforme Interact* dont la mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Secrétariat municipal de la Ville. Ses deux axes d'action sont :

- la mise sur pied de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (matching) ;
- le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique).

En 2018 et 2019, la Ville de Lausanne et l'Université ont ainsi lancé un appel à projets visant à soutenir les collaborations entre les collaborateur·trice·s de la Ville et les chercheur·e·s de l'UNIL qui a abouti au développement de 7 projets en 2018 et 5 en 2019. Ce succès appelle à une reconduction de l'exercice.

Au vu des préoccupations croissantes en matière de climat, aussi bien au sein de la population que de la classe politique, du positionnement de l'UNIL dans ce domaine qui a abouti à la création du Centre interdisciplinaire de Durabilité et de l'engagement de la Ville dans la rédaction d'un plan climat, le présent appel à projets est ciblé sur **la question climatique et plus précisément sur des stratégies et leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur des moyens d'adaptation aux changements climatiques pouvant être mis en œuvre à l'échelle de la Ville de Lausanne.**

## Appel à projets

Dans le but de stimuler les collaborations Ville et Université et de développer de manière collaborative les connaissances visant à appréhender les problématiques climatiques et les stratégies visant à limiter l'impact des activités humaines sur le climat, la Ville de Lausanne et l'UNIL mettent à disposition un montant total de **CHF 40'000.-**, pour l'année 2021.

Le budget par projet peut s'élever jusqu'à CHF 20'000.-

### Objectif

- Mettre en synergie les expertises académiques et de terrain développées dans les deux institutions pour apporter des éléments de réponse au défi climatique.

### Conditions

Les projets doivent satisfaire aux critères énoncés ci-après.

- Être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. La composante UNIL devra comprendre au moins un chercheur·e, ou un étudiant·e suivi par un enseignant·e UNIL ;
- Il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences citoyennes, etc. ;
- Avoir un ancrage lausannois ;
- Ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique ;
- Se dérouler durant l'année civile 2021.

***Dans le cas où un partenaire de l'UNIL ou de la Ville souhaite déposer un projet mais ne dispose pas de contact au sein de l'autre institution, il peut s'adresser à la plateforme Interact ([interact@unil.ch](mailto:interact@unil.ch)) qui lui fournira une aide pour identifier un partenaire.***

## Rubriques devant figurer dans le dossier de projet

1. Titre du projet
2. Responsables du projet (rattachement, fonction, coordonnées complètes) et expertise des responsables du projet relative à la thématique proposée (CV)
3. Finalité et forme de la collaboration : objectifs, méthodes envisagées, modalités de collaboration, valeur ajoutée des apports des deux partenaires (selon Vade-mecum chap.1)
4. Gouvernance (Vad. chap. 2)
5. Contributions respectives (Vad. chap. 3 et 5)
6. Exploitation et valorisation des résultats (Vad. chap. 4)
7. Calendrier et Budget (matériel, mandats, consommables, déplacements, autres sources de financement, etc.)

La plateforme Interact a développé un [Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheurs et partenaires publics ou associatifs](#) auquel il est demandé de se référer pour la rédaction du dossier de dépôt.

## Modalités d'évaluation des projets et calendrier

Les demandes doivent être adressées à [interact@unil.ch](mailto:interact@unil.ch) au plus tard **le 30 novembre 2020**.

Les projets seront évalués par un comité conjoint UNIL-Ville de Lausanne. Ils pourront démarrer dès **le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et devront arriver à leur terme au 31 décembre 2021**.

## Composition du comité de sélection

Simon Affolter	Secrétaire Municipal
Anne Roches	Cheffe de projet du Plan Climat
François Bussy	Vice-recteur Recherche et Relations internationales de l'UNIL
Marc de Perrot	Secrétaire général de l'UNIL
Nelly Niwa	Directrice du Centre interdisciplinaire de Durabilité

30 septembre 2020